

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/11/2014

Réception par le Prefet : 18/11/2014

Publication : 21/11/2014



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-10-9-3

Séance du vendredi 14 novembre 2014

AIDES AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS ET SOCIO-CULTURELS DES COMMUNES ET DES ASSOCIATIONS



- 3ÈME PROGRAMMATION 2014 -

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2014-2-9-1 du Conseil Général du 13 mars 2014 relative au Budget Primitif 2014 - Les moyens d'intervention en faveur du sport,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Arrête la troisième programmation des équipements sportifs et socio-culturels de l'exercice 2014 conformément à l'annexe jointe à la délibération qui recense les 12 projets correspondants,
- Autorise le versement des subventions correspondantes aux bénéficiaires mentionnés dans l'annexe précitée conformément au règlement financier en vigueur. Pour les projets associatifs, le mandatement de l'aide financière est subordonné au versement effectif de la contrepartie communale.

Précise que les dépenses correspondantes d'un montant total de 304 011 € seront prélevées sur le Budget Départemental comme suit :

- 273 994 € au programme E211, ligne 204-32-204142-2482-102,
- 30 017 € au programme E212, ligne 204-32-20422-2492-102.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
14 NOVEMBRE 2014**Equipements spécialisés et de loisirs
PROGRAMME 2014**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ESC04391	CERNAY Extension du mur d'escalade du centre sportif Thierry OMEYER	15 000,00	20%	3 000,00
ESC04402	KINGERSHEIM Création d'un skate parc au Parc des Gravières	30 000,00	20%	6 000,00
ESC04403	KINGERSHEIM Création de trois aires de jeux au Parc des Gravières	45 000,00	20%	9 000,00
ESC04383	OBERBRUCK Aménagement d'un plateau sportif	31 820,00	20%	6 364,00
ESC04401	TAGSDORF création d'un terrain de football d'entraînement	38 728,00	20%	7 746,00
			Total	32 110,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU
14 NOVEMBRE 2014

**Equipements socio-culturels
PROGRAMME 2014**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
SPC03787	AMMERSCHWIHR Restructuration de la salle polyvalente	125 167,00	12%	15 020,00
SPC03788	SCHLIERBACH Extension du bâtiment multifonction abritant la salle polyvalente et les ateliers municipaux	736 612,00	26%	191 519,00
			Total	206 539,00